REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal: 33

L'AN deux mille dix-neuf, le **28 mars** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 mars, s'est réuni en session

ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle

Nombre de Conseillers

Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre

en exercice : 33

PECOUL, Maire

Nombre de Conseillers

MM. BIONN

présents ou représentés :

33

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE,

Mme LAFOND, MM. LAMY, MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, ROUX, Mme

Nombre de votants :

SANNAT, M. VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

33 ABSENTS:

Date de convocation :

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

22 mars 2019

Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Jean MAZERON

Date d'affichage:

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

3 avril 2019

a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean-Claude ZICOLA

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20190328-DELIB19032835-

Date de télétransmission : 02/04/2019 Date de réception préfecture : 02/04/2019



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019

OUESTION N° 35

OBJET : Fonds d'initiatives scolaires : Coopérative de l'école Jean

Rostand élémentaire

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Question étudiée par la Commission « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 13 mars 2019.

L'école élémentaire Jean Rostand a déposé une demande d'aide pour mener à bien un projet de classe découverte sur le thème du « patrimoine marin ».

Ce projet de classe découverte est un voyage de 3 jours à Gruissan pour les élèves de CM1 et CM2, soit 82 enfants, prévu du 13 au 15 mai 2019.

Ce séjour va permettre de développer les connaissances des élèves sur le patrimoine marin et ses caractéristiques (projet transdisciplinaire) et de découvrir la cité de Carcassonne et son histoire.

Au-delà de l'ouverture culturelle que permet ce programme, partir trois jours et deux nuits avec sa classe et ses enseignants est une expérience qui participe à l'éducation citoyenne des élèves (vie en collectivité et respect de l'autre, accepter un rythme commun, autonomie de chacun...).

Durant ces 3 jours, les élèves seront logés à Gruissan (34), et feront le voyage en car.

Le projet global a un coût de 15 720 euros dont 50% serait à la charge des familles (95 euros par enfant) et 50% à la charge de la coopérative scolaire.

Il est proposé de soutenir ce projet en attribuant une subvention d'un montant de 820 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jean Rostand, prélevé sur le Fonds d'initiatives scolaires.

Le Conseil Municipal est invité à :

 approuver le versement d'une subvention de 820 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jean Rostand dans le cadre du projet de classe découverte.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 mars 2019

Le Maire,

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20190328-DELIB19032835-DE

DE
Date de télétransmission : 02/04/2019
Date de réception préfecture : 02/04/2019

